

Vous êtes tous conviés au

Débat philosophique

qui aura lieu le

jeudi 17 janvier 2013

de 13h30 à 15h00

(AU CDI, BÂTIMENT F, 1^{ER} ÉTAGE)

L'euthanasie : une mise en perspective philosophique

Ces jours-ci, les médias ont beaucoup parlé d'un sujet grave, qui touche à des pensées et à des sentiments que d'habitude on peine à rendre publics : la question de l'euthanasie. Un rapport officiel a été remis au Président de la République par le Professeur Sicard, au terme de la Mission qu'il a conduite depuis plusieurs mois., et dont l'objectif était d'enquêter sur la réalité des pratiques, en France, mais aussi en Belgique ou aux Pays-Bas, de réfléchir sur l'application de la Loi de 2005 (Loi du 22 avril 2005, dite Loi Léonetti), de sonder l'opinion des Français sur l'assistance médicale à la mort, et d'envisager des modifications de la loi. La médicalisation de la vie et de la mort rend ces questions de plus en plus importantes.

A travers ce rapport, le Professeur Sicard, rencontrant en cela les préoccupations du législateur, souhaite éclairer le Gouvernement sur les évolutions de l'opinion, mais aussi informer le grand public et susciter son adhésion. Une loi n'est pas efficace si les moyens ne sont pas mis en œuvre pour l'appliquer et si les citoyens ne sont pas informés des droits qu'elle ouvre. En ces questions, qui concernent le corps social dans son ensemble, il faut allier la plus grande prudence et le souci d'éveiller les consciences - tout un chacun étant concerné, comme proche de malades, comme citoyen responsable de l'organisation publique des soins, et tout simplement comme être humain. Les plus constamment concernés et sollicités sont les personnels soignants, les équipes de médecine curative et de soins palliatifs, les intervenants des centres médicalisés, les professionnels de la vie sociale. C'est à ces métiers de la vie sociale et aux professions de santé que se préparent, en suivant un cursus spécifique, les élèves de la série ST2S ; ainsi sont-ils appelés à réfléchir de manière approfondie à ces graves enjeux que sont le grand handicap et la fin de vie.

A la philosophie comme aux sciences humaines, il revient non d'élaborer la loi, mais de restituer les perspectives intellectuelles et éthiques où s'inscrivent ces débats. Socrate et Montaigne (*Essais*, I, 19) nous ont appris que philosopher est apprendre à mourir. Il s'agit aussi d'exercer sa citoyenneté et de trouver sa place dans la société. Que dire aujourd'hui pour mieux définir la liberté et la dignité de la personne humaine ? C'est de ce type de question que je vous invite à venir discuter, après un exposé introductif.

Le débat est ouvert à tous.